



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 18/02/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 février 2015**

--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DAUGREILH), M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mmes COURROS (a procuration pour M. MARSAN), BRUGAT, MM. DUCASSE, BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. TAUZIA, Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme COUFFIGNAL).

Etaient excusés : M. MARSAN (a donné procuration à Mme COURROS), Mmes COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), M. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme DEGOS).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A

Délibération n°7

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DARGELOSSE

Objet : Agenda 21 – création d'un poste temporaire de Chargé(e) de mission

Dans le cadre de la démarche « AGENDA 21 » la Ville de TARTAS se propose de recruter un(e) chargé (e) de mission qui pilotera l'organisation, l'animation et le suivi du projet.

A ce titre il est prévu :

- Qu'il sensibilise les services municipaux, tout en mobilisant les acteurs du territoire aux enjeux du développement durable.
- Qu'il anime notamment l'élaboration du diagnostic partagé du territoire au regard du développement durable.
- Qu'il participe aux diverses actions d'animation et de communication sur le développement durable mises en œuvre sur la commune de TARTAS.
- Qu'il assure en liaison avec la collectivité la recherche de financements, le montage et le suivi des dossiers y afférents.

.../...

Identifiant unique*: 040-214003139-20150225-2015_A7-DE

Envoyé en préfecture, le 06/03/2015 - 08:56

Reçu en préfecture, le 06/03/2015 - 08:56



* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (TALPI)

Aussi, il est proposé à notre assemblée :

- de créer un poste de chargé(e) de mission temporaire.
- d'autoriser M. le Maire à signer une convention avec un établissement d'enseignement ou universitaire permettant de recruter un chargé(e) de mission sous forme de stage rémunéré.
- d'autoriser M. le Maire à signer, à défaut de candidature d'un(e) stagiaire, un contrat à durée déterminée pour la dite mission.
- d'autoriser M. le Maire à publier l'offre de recherche de « Chargé(e) de mission » par tous moyens.

Il est précisé que la durée sera comprise entre deux et six mois dans les deux cas, les crédits étant prévus au budget de la commune.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

CRÉÉ un poste de chargé(e) de mission temporaire.

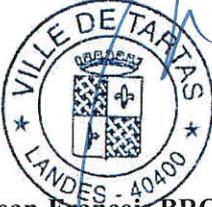
AUTORISE M. le Maire à signer une convention avec un établissement d'enseignement ou universitaire permettant de recruter un chargé(e) de mission sous forme de stage rémunéré.

AUTORISE M. le Maire à signer, à défaut de candidature d'un(e) stagiaire, un contrat à durée déterminée pour la dite mission.

AUTORISE M. le Maire à publier l'offre de recherche de « Chargé(e) de mission » par tous moyens.

Il est précisé que la durée sera comprise entre deux et six mois dans les deux cas, les crédits étant prévus au budget de la commune.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.


Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES